

SAISON RDL 2024-2025

Charte d'activité

Charte de l'adhérent.e :

Adulte référent : est l'un(e) des adhérent(e)s ? OUI NON

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Code Postal :

Numéro de téléphone :

Ville :

E-mail :

Adhérent	Cours	Jour	Horaire

Déclaration :

Ayant pris connaissance de la Charte d'Activité figurant ci-contre,
je, soussigné.e....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et :

- Atteste sur l'honneur avoir souscrit à une assurance de responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels causés sur autrui,
- Atteste que mon état de santé est compatible avec la pratique de l'activité choisie,
- Autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toute mesure médicale rendue nécessaire par mon état de santé,
- Décharge la responsabilité de RDL pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après l'activité,
- Dégage la responsabilité de RDL en cas de vol, de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux,..) dans les salles,
- Avoir pris connaissance que je suis inscrit(e) sur une période de cours et non sur un nombre de séances, et qu'il n'y a pas de cours les semaines de vacances scolaires et les jours fériés

Droit à l'image :

Pour illustrer tous les supports visuels et numériques de RDL, j'autorise RDL à utiliser des photographies et/ou vidéos réalisées pendant mon activité.

Entourez votre choix

Oui

Non

Pour tout renseignement concernant l'utilisation de vos données par RDL, ou pour exercer vos droits d'accès, de modification, de limitation ou suppression, vous pouvez contacter :
contact.rdl@wanadoo.fr

Absence de l'adhérent.e :

- Aucun remboursement ne sera possible
- Aucun rattrapage sur une autre séance ou un autre jour ne sera possible

Annulation d'un cours par RDL, pour absence de professeur :

En cas d'annulation d'un cours, du fait de RDL, l'association s'engage à :

- Avertir les adhérent.es par mail, SMS ou téléphone,
- Proposer un report de cours sur la dernière semaine en fin de saison, ou à défaut pendant les vacances scolaires selon la disponibilité de la salle,
- Rechercher un professeur remplaçant en cas d'absence prolongée, ou rembourser les cours manquants à partir du 4ème cours consécutif.

Période d'activité :

Les cours commencent en septembre, une semaine après la matinée « Contact associations », et se terminent fin juin.

Absence de cours pendant les vacances scolaires, le dimanche et les jours fériés.

Saison du 16 Septembre 2024 au 21 juin 2025.

Vous souhaitez pratiquer une activité proposée par RDL. La participation aux activités vous engage au respect du règlement intérieur des salles de cours.

Date et signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »